

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒO · SVMPŒISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE

3ème Année.—Septembre 1876.

No. 12.



GRAGVLA · MV · IMPENSIS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QV · E ·

SACRA · MV · V · P · E · T · AR · MV · LV · CIS · AC · IV · S · T · I · T · I · A · FOR · TI · S · ER · R · RE · CON · T · EN · D · IS ·

LEŒRE · LA · G · NE · DE · PIC · IX · A · L'VNION · ALLEŒ · 25 · JAN · 1873.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. ED. HURTUBISE, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Côté.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1876-77.

Président-Général.....	MM. ALFRED PHENDERGAST.
Vice-Président-Général.....	EM. TASSE.
Trésorier.....	E. HURTUBISE.
Secrétaire.....	J. B. MONIER.
Assistant-Secrétaire.....	LUCIEN FORGET.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. G. A. DROLET, A. LAROCQUE, N. RENAUD, JOS. MCGOWN, N. HUDON-BEAULIEU, L. DESCARRIES, P. HÉBERT, CHAS. CARON.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	MM. A. COUTURE.
Québec.....	
Trois-Rivières.....	JAS. BARNARD.
Ottawa.....	EM. TASSE.
St. Hyacinthe.....	ALF. FRANCOEUR
Rimouski.....	
Manitoba.....	CHAS. DECASES.
Piopolis.....	A. CHAMPAGNE.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jeddils soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jendis et Samedis aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'es rime et de boxe devront s'entendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée. leur contribution annuelle est de \$4 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1876.

N. RENAUD, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés. et

Administrateur.

CHAN. EDM. MOREAU,	} Membre du Comité.
G. A. DROLET,	
J. O'CONNOR,	
T. FOGARTY,	
E. TURGEON,	
S. E. GLOBENSKY,	
A. LAROCQUE, Jr.,	

PRESSE ZOUAVE.

Le Crusader (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedella, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER
MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'EGLISES, STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz, Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roveris De Cabrières, par la miséricorde divine et le grâco du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie., dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadé qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier, Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.

Montréal, 11 juin 1874. † IGNAËE, Ev. de Montréal.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographes ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 Juin 1874.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. III.

MONTRÉAL—25 SEPTEMBRE 1876.

No. 12

SOMMAIRE.

1. MGR. IGNACE BOURGET.
2. JUBILÉ ÉPISCOPAL DE PIE IX.
3. DISCOURS DU GÉN. BARRY.
4. ÉCHOS DE ROME.

5. ORDINATIONS.
6. HUITIÈME SOIRÉES DU CASINO.
7. NAISSANCES—MARIAGES—DÉCÈS.

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET.

Mgr. IGNACE BOURGET, Evêque de Montréal depuis trente-six ans, vient d'annoncer par un Mandement qui, hélas ! est le dernier que nous aurons de lui, que le St. Père a accepté sa démission, et qu'à partir de ce jour, le 8 Septembre, il cesse d'être notre premier Pasteur.

Ses diocésains qui commençaient à se remettre des frayeurs que leur avait fait éprouver la crainte de sa mort, ne pouvaient recevoir une plus triste nouvelle.

La lecture du dernier Mandement de Mgr. BOURGET a fait verser des larmes dans toutes les églises du diocèse.

Monseigneur BOURGET était respecté, vénéré, aimé, chéri par ses diocésains. Mgr. BOURGET était, pour le diocèse de Montréal, ce qu'est PIE IX pour l'Eglise.

Mgr. BOURGET fut un grand Evêque, de plus il est un saint.

Mgr. BOURGET fut un de ces hommes que Dieu dans sa bonté envoie à une nation pour accomplir envers elle ses projets et la faire arriver à ses destinées. Ce grand Evêque qui descend aujourd'hui de son trône épiscopal, est un de ces hommes qui font époque dans l'histoire d'un peuple, et qui y laissent leur nom pour toujours.

L'Evêque BOURGET sera donné par notre histoire nationale comme un des agents de la Providence dans la réalisation des vues de cette divine Providence sur nous.

Oui, déjà on comprend, et plus tard on comprendra mieux, qu'il fut un homme envoyé de Dieu, *fuit homo missus a Deo*.

L'étude de l'histoire révèle une loi de la Providence ; quand Dieu veut accomplir quelques-uns de ses desseins sur les hommes, il se sert d'un homme.

Les grandes époques, les faits culminants de l'histoire du genre humain sont connus et souvent désignés par le nom d'un homme.

L'histoire ancienne nous fait remarquer les éphémérides du peuple de Dieu par les noms de Noé—Abraham—

Moïse—Josué—David—Salomon—Isaïe—Ezéchiel—Daniel—Machabé.

Les fastes de l'ère chrétienne nous dévoilent le même ordre providentiel ;—toujours des hommes appelés—toujours un *homo missus à Deo*—pour exécuter les grands desseins de celui qui gouverne et domine toute chose.

Un Pierre établit la plus grande œuvre accomplie pour les hommes.

Un Constantin est appelé pour faire reconnaître par le monde la grande Institution de Pierre : Constantin introduit l'Évangile dans les lois—l'empire Romain devient chrétien.

Un Pape qui a nom Léon, est suscité pour arrêter les hordes des barbares qui se précipitent comme les vagues de la mer sur les pays conquis par la Croix.

Grégoire le Grand apparaît pour soumettre les fiers Lombards et préparer la grande dictature des Papes sur les princes de l'Europe.

Charlemagne est appelé de Dieu pour jeter les bases du pouvoir temporel des Papes—il se disait le *sergent* du Christ.

Pour soutenir la lutte formidable contre ces rois, empereurs, qui veulent trôner dans le sanctuaire comme dans leurs palais, apparaissent les grandes figures des Grégoire VII, des Innocent III, des Boniface VIII !

Pie V répond à l'appel du grand maître pour éloigner la domination du Croissant.

Sixte-Quinto répond à la même voix pour remettre l'ordre dans l'immense chaos produit par la grande révolution dite la Réforme.

Dans notre 19^{me} siècle si plein de défaillances et d'apostasies où peuples et souverains oblitèrent les traditions chrétiennes, rejettent à l'envers le règne du Christ, le 19^{me} siècle, aussi lui, aura eu son Sauveur, son *homo missus a Deo*. Qui n'aperçoit au milieu des ruines accumulées par l'hérésie moderne qui s'appelle Libéralisme, le pilote intrépide de la barque de Pierre luttant contre toutes les

puissances de la terre et de l'enfer, et retenant l'Europe sur le bord de l'abîme? Que deviendrait le monde sans Pie IX?

Or, ce que nous admirons dans l'histoire générale, nous pouvons aussi le remarquer dans l'histoire des peuples.

Une nation vient-elle à tomber dans les souffrances, dans les infortunes, elle appellera un homme—elle appellera à grands cris un homme—cet homme est-il sourd à l'appel, l'homme envoyé à cette nation pour telle circonstance particulière manque-t-il à sa mission, la nation malade et affligée pousse avec l'accent du désespoir la plainte des Ecritures : *hominem non habeo*.

Hominem non habeo! Ah! c'est aujourd'hui la plainte universelle, le soupir qui s'élève du cœur de tant de nations dans les souffrances.

Hominem non habeo. Tel est le cri de détresse que le 19^{me} siècle aura entendu répéter si souvent par les nations malades.

Hominem non habeo! tel est le gémissement que ne cesse de redire la pauvre France dans ses douleurs et ses convulsions.

Monseigneur BOURGET, que nous voyons, avec tant de peine, descendre de son siège épiscopal, fut un de ces hommes envoyés par Dieu, choisi et donné par lui pour le bonheur et le salut d'un peuple. Il nous fut envoyé à cette époque de notre histoire, où nous sortions, comme peuple, des langes de l'enfance pour prendre rang parmi les nations, nous en étions arrivés à l'âge où se donne l'éducation.

Qu'on jette un coup-d'œil sur les trente-six ans qui viennent de s'écouler, qu'on compare ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous étions il y a trente-six ans, qu'on voie ce que nous avons accompli durant cette période, et on verra que le Canada a passé par une phase des plus importantes de son histoire.

Or, c'est justement pour cette période de notre existence nationale, pleine de périls comme d'importance, qu'est apparu le grand patriote comme le grand Evêque Ignace BOURGET.

On ne pourra peut-être jamais bien se rendre compte de la large part d'action qu'il a prise dans le grand mouvement religieux, politique et éducationnel qu'a subi notre pays depuis trente à quarante ans. Nous sommes dans le vrai en disant qu'il a été mêlé dans toutes les grandes affaires qui touchaient à soit la religion, soit la patrie; qu'il n'y a pas d'homme qui puisse produire une liste aussi considérable d'œuvres grandes et utiles—toutes accomplies pour la gloire de l'Eglise—le bien des âmes et l'avantage de la patrie.

D'une vertu qui n'a jamais souffert le soupçon—d'une énergie et d'une activité presque sans égale—ferme comme le roc, doux comme un ange, Mgr. BOURGET n'a jamais transigé avec le devoir, n'a jamais faibli dans le combat, n'a jamais eu de complaisance pour aucun pouvoir. Durant sa longue et fructueuse administration, sa devise semble avoir été celle qu'il a donnée aux cinq cents jeunes Canadiens qui, sous son inspiration, sont allés à Rome prendre l'épée: "*Aime Dieu et va ton chemin.*"

L'Union Allet, comme tant d'autres Sociétés, mais avec plus de raison que d'autres, s'était mise en naissant sous

son patronage; cette protection qu'il nous a accordée de tout temps, nous a été glorieuse et profitable: elle a fait notre force.

Aussi son nom brillera toujours en lettres d'or dans les annales de notre Union.

(A suivre.)

JUBILE EPISCOPAL DE PIE IX.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié une circulaire d'un comité de la noblesse romaine, invitant les catholiques de l'univers entier à rentrer dans une organisation toute préparée pour célébrer dignement, l'an prochain, le jubilé épiscopal, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire d'épiscopat, de notre bien-aimé Pontife Pie IX.

Aujourd'hui, c'est la Société de la Jeunesse Catholique, qui par la bouche de son Président, M. Acquaderni, adresse dans le même but un appel aux catholiques.

Il faut bien reconnaître que si la grande âme de Pie IX est abreuvée de nombreuses et immenses amertumes, son cœur est bien aussi réjoui par de nombreuses et éclatantes démonstrations d'affection et de dévouement; autant Pie IX est affligé et persécuté par les ennemis de l'Eglise du Christ, autant pourrions nous dire il est consolé et vénéré par les vrais catholiques.

Nous croyons devoir publier aujourd'hui cet autre manifeste de la *Jeunesse Catholique* et attirer sur ce document l'attention de nos lecteurs.

Si l'Union Allet doit prendre quelque part à cette grande manifestation du 3 juin 1877, et comment pourrait-elle n'y pas prendre part? il nous semble que ce qu'elle a à faire est tout tracé par les articles 1, 2, 5, 6 du programme que nous donnons ci-dessous.

Le bureau de régie, ne manquera pas à son devoir, nous en sommes certains, dans l'étude du projet soumis par le conseil supérieur de la *Jeunesse Catholique*—et nous espérons qu'avant peu le Bureau soumettra ses idées à l'Union.

APPEL AUX CATHOLIQUES.

Le conseil supérieur de la *Jeunesse catholique italienne*, se rappelant avec un saint orgueil et la plus vive reconnaissance, quel accueil bienveillant fut fait, non-seulement en Italie, mais dans tout l'univers catholique, à ses propositions pour célébrer le plus solennellement possibles deux grandes fêtes antérieures du Souverain Pontife Pie IX, a l'honneur de soumettre aux Catholiques le programme d'une fête nouvelle, dont la splendeur devra égaler celle des précédentes.

Le 11 avril 1869, eut lieu le premier de ces grands anniversaires; le souvenir en vivra longtemps de génération en génération; c'était le cinquantième de la première messe du grand Pape: le Jubilé sacerdotal.

Deux ans après, le 16 juin 1871, bien que la Révolution eût usurpé dans l'intervalle, par une permission impénétrable de Dieu, le domaine temporel et la Cité des Papes, garantie de leur indépendance spirituelle, le monde ca-

tholique n'en fêta pas moins, avec toute la pompe que permettait la tristesse des temps, le Jubilé pontifical. Pie IX, le premier de deux cent soixante-deux Papes depuis Saint-Pierre, célébrait ce jour-là le vingt-cinquième anniversaire de son élection à la plus haute dignité du monde.

Or, l'année prochaine, 1877, amène le Jubilé épiscopal. Le 3 juin 1877, il y aura cinquante années que notre bien-aimé Pie IX, père commun de tous les fidèles, reçut la consécration épiscopale à Rome dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, par les mains du cardinal Castiglioni, qui depuis ceignit la tiare sous le nom de Pie VIII.

La seule pensée de l'approche de cet anniversaire suffit pour faire naître dans tous les cœurs un vif désir de le célébrer dignement. Est-il besoin de longs raisonnements pour engager un fils à s'associer aux joies comme aux tristesses de son père, surtout lorsque ce père est le Vicaire de Jésus-Christ et qu'il s'appelle Pie IX ?

Mais si cet amour filial, dont le saint vieillard du Vatican a reçu jusqu'ici tant de preuves, s'éveille assez de lui-même, il ne sera pas inutile de le guider. La démonstration projetée recevra ainsi son caractère spécial, et, réunis dans un même élan, les fidèles n'en apporteront que plus d'ardeur dans cette nouvelle preuve de leur dévouement.

La conspiration contre le Christ et son Vicaire se généralise et grandit ; les flots sont partout déchainés, les ténèbres s'épaississent et les dernières clartés de l'horizon semblent fuir, de quelque côté que nous portions nos regards. C'est l'heure de nous abriter dans la barque de Pierre, et de nous serrer plus que jamais autour du seul Pilote auquel il a été promis qu'il ne serait pas submergé. Nous lui ferons un rempart de nos cœurs ; nous nous efforcerons de lui cacher un instant, par notre amour, tant d'assauts divers dont il est l'objet, tant de furieux et d'insensés ameulés contre lui de toutes parts. Avec lui nous sommes, avec lui nous voulons rester tous ; avec lui, au plus fort de l'orage, est le salut.

Nous donnerons donc à Pie IX, le 3 juin 1877, un nouveau témoignage de notre dévouement pour lui, à la vie et à la mort, et cette date sera gravée, impérissable, avec celles du 11 avril 1869 et du 16 juin 1871, dans les fastes de l'Eglise. Nous acclamerons une fois de plus, de toutes les extrémités de la terre, le Pontife de l'Immaculée Conception, du Syllabus et du Concile du Vatican ; des prières s'élèveront à son intention dans toutes les langues parlées par les enfants des hommes. Oui, lorsque l'avenir redira les grandeurs de ce pontificat sans égal, il dira aussi que les contemporains du siècle de Pie IX ne furent pas tous des ingrats, et qu'ils célébrèrent dignement les trois Jubilés du grand Pape.

Prions en attendant, et dès aujourd'hui, pour que Dieu nous le conserve jusqu'à ce jour si désiré du 50e anniversaire de son épiscopat ; qu'il nous le conserve au-delà de longues années encore pour la gloire de la sainte Eglise, l'édification du monde et le bonheur de ses enfants !

Longue vie et amour éternel à Pie IX !

PROGRAMME.

1. Prier, et prier avec ardeur pour la conservation de Pie IX ; réciter chaque jour à cette intention l'oraison que nous propose la liturgie de la sainte Eglise : *Oremus pro Pontifice nostro Pio, Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.*

2. A la prière ajouter une œuvre de charité : l'aumône, l'aumône faite au Vicaire de Jésus-Christ dépouillé et prisonnier. On se préparera donc dès aujourd'hui à lui présenter pour son Jubilé épiscopal l'obole de l'amour filial de l'univers.

3. Les enfants dévoués de Pie IX joindront en outre à cette obole les produits de l'industrie ou de l'art que chacun professe. Une exposition de ces produits sera ouverte à Rome pour la grande solennité. On publiera avant peu le règlement de cette Exposition, et au besoin il sera formé des comités spéciaux pour les diverses nations qui voudront participer à cette grande manifestation de la famille catholique. L'Exposition Vaticane aura ses médailles et ses diplômes d'honneur, décernés par des jurys spéciaux. (1)

4. Faire, si on le peut, un pèlerinage à la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, où la consécration épiscopale fut donnée à Pie IX. On y offrira des actions de grâces pour la conservation de ses jours, et l'on y suppliera la toute-puissance divine de mettre un terme aux tribulations de l'Eglise.

5. Envoyer au pied du trône pontifical des députations pour offrir à Sa Sainteté les hommages, les félicitations et les vœux des catholiques de tous les pays.

6. Célébrer dans chaque nation, royaume ou république, dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque village, par quelque démonstration d'allégresse et de piété, le Jubilé épiscopal du Père commun de la grande famille des fidèles.

Bologne, le 3 juin 1876.

Pour la Société de la Jeunesse catholique italienne,

JEAN ACQUADERNI, Président.

ALPHONSE RUBBIANI, Secrétaire général.

DISCOURS DU GENERAL BARRY.

Voici un fier et vaillant discours que le général Barry a prononcé à Perpignan à la distribution des prix aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. C'est parler en militaire chrétien. C'est de la chevalerie oratoire. — Lisez et dites si on pouvait mieux venger l'enseignement chrétien contre les insanités, les sophismes et les blasphèmes qui se débitent en faveur de l'éducation athée :

(1) Le comité local Romain pour l'Exposition Vaticane est déjà constitué par les soins du Cercle de Saint-Pierre de la Jeunesse catholique italienne.

Président, le professeur Philippe Tolli ; vice-présidents, Carlo Santucci, avocat, et le docteur Faustin Ceccarelli ; secrétaires, Augustin Rollin, avocat, et Henri Dell'Elbas ; trésorier, Attilius Ambrosini.

“ Mes chers enfants, Monsieur le préfet, Messieurs,

“ Je dois bien penser que beaucoup d'entre vous se demandent en ce moment comment il se fait que ce soit à un général, à un homme d'épée, qu'ait été réservée l'honneur de présider, cette année, une solennité scolaire, toute locale, toute municipale, à un général étranger à ce pays où il a été jeté, pour ainsi dire, par les hasards de sa carrière et où il ne peut invoquer d'autre droit de cité que les liens d'affection qui l'attachent à ces belles contrées par trois années de séjour.

“ Cet honneur, croyez-le bien, je ne l'ai ni recherché, ni ambitionné. L'absence de l'évêque, président naturel de ces fêtes de famille, une autre présidence acceptée par M. le préfet à la distribution des prix du collège, l'absence du maire de Perpignan, tels sont les motifs qui ont fait songer à moi et m'ont été allégués avec une flattense insistance, pour que je procède, pour ainsi dire, par délégation préfectorale, à l'ouverture de cette solennité.

“ Et je me hâte de vous dire, mes chers enfants, que si j'ai accepté cette mission étrangère à mes fonctions, c'est que, d'une part, j'y trouvais une occasion de remercier publiquement ces excellents frères des soins aussi dévoués qu'éclairés et consciencieux qu'ils veulent bien prendre des enfants soldats, à la satisfaction unanime des parents et des chefs de corps, et, d'un autre côté, c'est que je vous aime, que j'aime vos maîtres, ces enfants du peuple comme vous, ces modèles d'abnégation, de modestie et de dévouement, faisant le bien pour le bien lui-même, et cachant, sous leur ingrat vêtement avec les sentiments les plus élevés, les plus délicats, des cœurs capables des plus belles et des plus grandes actions (applaudissements) ; c'est que j'aime votre institution si féconde, si populaire, si nationale, si éminemment française, et à qui toute la France chrétienne et honnête a su rendre naguères pleine et entière justice, dans les hommages aussi éclatants que spontanés prodigués, d'un bout du territoire à l'autre à la mémoire du vénéré et à jamais regretté frère Philippe, que la reconnaissance publique a élevé tout d'un coup du fond d'une école chrétienne, au rang des grands hommes de la patrie. (Applaudissements et bravos.)

“ Je vous aime, parce qu'élevés chrétiennement avant tout, vous promettez à l'Etat de bons citoyens, à l'armée de bons soldats, je vous aime encore, et je voudrais n'avoir pas à le dire, et je le dis, la douleur dans l'âme, parce que, dans votre propre pays, dans votre propre cité, vous ne vivez encore que de *subvention d'office* ; vous êtes déshérités par l'erreur des temps, par l'ingratitude, l'intolérance et l'injustice des hommes !... (Bravos, applaudissements prolongés.)

“ Et c'est là, sachez-le bien, votre éternel bonheur, c'est là ce qui attire encore à vous tous les cœurs honnêtes et justes.

“ Mais rassurez-vous, chers enfants, rassurez-vous, frères dignes et si méritants, le règne de l'injustice ne peut durer toujours, le temps et la force de la vérité ramèneront à vous des esprits qui ne sont sans doute qu'égarés, vous vivrez comme vous en avez le droit dans les mêmes conditions que vos voisins des écoles laïques, n'ayant désormais avec eux d'autres rivalités que les luttes frater-

nelles et pacifiques de l'intelligence, du travail, des méthodes et des résultats. J'en ai pour garant la présence à mes côtés du premier magistrat de ce département, qui vous aime aussi, n'en doutez pas, et vous a promis, dans une autre enceinte, justice égale pour tous (M. le préfet fait un geste d'adhésion) ; j'en ai pour garants les déclarations publiques du gouvernement qui vient encore de témoigner aux frères de la doctrine chrétienne son estime et ses sympathies en leur confiant les classes de l'école des enfants de troupe récemment créée à Rambouillet ; j'en ai pour garant surtout les sympathies et le concours assuré du chef du pouvoir, de ce noble et glorieux soldat, notre chef à tous, dont les sentiments catholiques et la piété ne peuvent pas plus être mis en doute que son patriotisme. (Applaudissements.)

“ Ayez donc pleine et entière confiance au moins pour le présent. Vous n'avez pas oublié comment et par quelles mains, après de longs jours d'éclipse et de deuil, vous avez été rendus à la vie. Une autre main amie est là, près de moi, qui saura vous défendre encore et ne vous abandonnera pas. (Applaudissements—C'est vrai !)

“ Laissez-moi vous dire encore, mes chers enfants, que si je me suis toujours senti attiré par une sympathie profonde vers vos dignes maîtres, si modestes, si obscurs, mais en même temps si utiles, c'est qu'il existe entre le frère de la doctrine chrétienne et le soldat, des points de rapprochement et des analogies frappantes. Un lien moral formé parce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine, c'est-à-dire l'esprit de dévouement et de sacrifice, et l'esprit de discipline, unit mystérieusement notre destinée commune. Quel honneur et quel profit dans ce monde, retire de la carrière des armes le simple soldat, obscur et ignoré, qui expose sa vie à chaque instant sur l'ordre de ses chefs et pour l'accomplissement de son devoir ? Quel honneur et quel profit retire le pauvre frère des écoles chrétiennes d'une existence toute entière consacrée à la dure et parfois ingrate besogne que vous savez ? Quelle ambition, quelles prétentions a-t-il ce pauvre frère ? Quels avantages, quelles récompenses, quelles jouissances attend-il du prix de ses services ? Il vit et meurt ignoré de la société entière, qui ne sait même pas son nom, heureux d'avoir bien rempli sa tâche et n'attendant pas ici-bas sa récompense ; et parfois aussi quand vient à sonner l'heure des grands dévouements, il sait affronter et trouver la mort sur les champs de bataille pour soigner et sauver ses semblables. (Vifs applaudissements.)

“ Ce qui fait la sûreté, le succès et la durée des écoles des frères, c'est que l'enseignement religieux y est la base fondamentale et comme la préface obligée de toute instruction. Comme la famille d'autrefois, comme aujourd'hui encore dans les familles chrétiennes, avant d'appréhender à lire on apprend à prier Dieu, on apprend la morale, non pas la morale scientifique et indépendante qui mène l'homme tout droit au gouffre sans fond du matérialisme, mais la morale de l'Évangile, la morale du Christ, la belle et simple morale du catéchisme et de l'Église catholique. (Bravos.)

“ Et c'est ainsi que vos chers maîtres façonnent et préparent pour le pays et pour la société des hommes res-

pectueux par principe de l'autorité et des lois, des hommes disciplinés sans contrainte, des hommes de devoir et de dévouement, en un mot des hommes utiles jamais dangereux : et soyez certains d'ailleurs que ces hommes, que ces bons citoyens sortis des mains des pauvres frères *ignorantins* en ont appris et en savent au moins tout aussi long que les autres. Ils le prouvent chaque jour, dans tous les concours et en toutes circonstances.

"Ils prouvent donc et ils ont toujours prouvé qu'on peut aller à la messe, même à confesse, et être un homme instruit, libre et digne ; qu'on peut aimer et respecter la religion et ses ministres sans cesser d'être un bon citoyen ; qu'on peut, quand on est bon catholique, préférer, sans être un ignorant, la lecture de Chateaubriand, de Berryer, de Joseph de Maistre et de Donoso Cortès à celle de Victor Hugo, de Michelet, de Renan, de Georges Sand ; qu'on peut se soumettre librement et silencieusement, en toutes questions de foi et de conscience aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ, au chef vénéré de la catholicité, sans cesser d'être un bon Français ; enfin qu'on peut mourir aussi glorieusement sur le champ de bataille en entonnant l'hymne français et catholique du Sacré-Cœur qu'en chantant la *Marseillaise*. (Applaudissements redoublés, bravos énergiques.)

"Que si les choses sont réellement ainsi, si ce sont là d'indéniables vérités, s'il est démontré qu'on peut être de son temps et à la hauteur de tout le progrès moderne on peut aimer et servir utilement son pays par des voies différentes ou même opposées, je me demande alors pourquoi ces haines, ces cris de guerre, ces injures et ces injustices, je me demande de quel côté est la tolérance et le libéralisme ; de quel côté sont les vrais libéraux, et j'ai le droit de déclarer en toute conviction qu'ils ne sont pas où l'on pense. (Applaudissements, sensation.)

"Maintenant, mes chers enfants, en constatant avec bonheur vos progrès et le niveau toujours croissant de l'enseignement dans votre école, nous allons être heureux de vous distribuer les palmes et les couronnes que vous avez méritées, et que vous devez encore, à la générosité infatigable, parce qu'elle est chrétienne, d'un certain nombre de vos concitoyens."

(M. le président du tribunal civil et diverses personnes félicitent chaudement le général. Applaudissements prolongés et répétés dans toute l'assistance.)

Tout commentaire serait vain après de telles paroles. Comme le dit excellemment le *Roussillon*, "quand un homme qui porte sur ses épaulettes les trois étoiles, qui a par devers lui la puissance du talent, de l'énergie, de la foi, la noblesse du caractère et la gloire de ses hauts services militaires, tient un preil langage, nous n'avons qu'à lui répondre, au nom de toute la France catholique : Général, nous sommes avec vous ! Comme vous marchiez à Coulmiers sur l'ennemi, vous avez marché sur la Révolution au nom de Dieu, de notre foi, de notre patriotisme. Comme vous enleviez de la parole et du geste vos bataillons de mobile, vous avez enlevé nos applaudissements, agrandi les cœurs, affermi les courages hésitants. Aux grossières démonstrations des discoureurs d'Aix et d'Arles, vous avez répondu par une noble et magnifique leçon.

"Elle ne sera point perdue."

ECHOS DE ROME.

La santé de Notre Très Saint-Père est toujours parfaite. Ceux qui ont le bonheur d'être admis aux audiences qu'il continue de donner tous les jours, sont émerveillés de sa vigueur et de son aménité qui est toujours la même.

Le 8 août dernier, à cinq heures précises de l'après-midi, dans la basilique de St. Pierre *in vincoli*, S. Em. le cardinal Ledochowsky, spécialement délégué par le Saint-Père, a posé solennellement la première pierre de l'autel et du reliquaire monumental, que la commission des saintes chaînes de St. Pierre fait ériger. Les oblations des fidèles pourvoient aux frais du monument. M. le comte Virginio Vespignani, architecte du Saint-Père, en a fait le dessin et en dirigera l'exécution.

La dédicace de l'autel et du reliquaire aura lieu l'année prochaine en commémoration perpétuelle du jubilé épiscopal de Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Peu après, à 8 heures et demie eut lieu la procession solennelle accoutumée pour remettre dans leur reliquaire les chaînes qui étaient restées exposées sur le maître autel pendant toute l'octave.

Le Saint-Père avait daigné accorder pour cette seconde cérémonie, par un bref en date du 28 juillet 1876, l'indulgence de sept ans et autant de quarantaines à tous les fidèles qui y assisteraient, en priant conformément aux intentions du Souverain-Pontife, et l'indulgence plénière pour ceux qui y assistaient confessés et communiés.

La circulaire du ministre de l'intérieur pour la prohibition des processions dont on parlait depuis longtemps, a enfin paru ; elle porte la date du 28 juillet ; elle est adressée aux préfets, qui l'ont transcrite dans un décret affiché partout. "Le gouvernement désire fermement maintenir et protéger le plein exercice des libertés religieuses ; mais il veut empêcher les dissidences et les conflits qui peuvent se produire dans une même population. Il veut aussi prévenir le danger que les processions peuvent causer à la santé public, etc. Cependant les processions religieuses seront permises, selon les temps et les lieux, à condition que la permission en sera demandée quelques jours à l'avance."

La prohibition des processions existait partout en Italie depuis 1860, sauf de rares exceptions, appliquées dans les campagnes. A Rome il n'y a plus eu de procession religieuses depuis la fin de septembre 1870 ; mais il y a eu partout des processions politiques. Il y en a aussi lorsqu'un ministre arrive dans quelque station, lorsqu'on inaugure un chemin de fer, lorsqu'il y a quelque enterrement civil d'un haut personnage, lorsqu'on inaugure une statue profane. Il paraît que ces processions-là n'ont pas l'inconvénient des processions religieuses.

Et voilà comment la liberté religieuse est respectée ainsi que la circulaire s'en vante.

A ce propos, on écrit de Rome à l'*Armonia*, journal catholique qui se publie à Florence :

"Vous connaissez la circulaire du ministre de la justice Mancini, avocat napolitain. Il interdit les processions

aux catholiques ; en même temps qu'il permet aux franc-maçons, aux libres-penseurs, aux sectaires athées et à tous ceux qui se sont introduits dans Rome par la brèche du 20 septembre, de parcourir le corso avec leurs bannières.

« Les juifs eux-mêmes, n'étaient jamais sortis de leur synagogue : ils ont maintenant la liberté complète de faire leurs processions. Ils en ont organisé une l'autre jour en sortant de leur synagogue avec la Bible voilée ; ils ont fait le tour de la place voisine.

« C'est la première fois que la nation déicide est sortie processionnellement pour prendre en dérision les catholiques romains, foulant aux pieds le sol sacré de Rome, baignée du sang de tant de millions de martyrs. Et dire que ces trouble-peuples, sortis de la *Tolomea*, donnaient à entendre aux nations que le Pape serait entouré de toutes les splendeurs de la majesté et des respects de tous ses fils ! Et aujourd'hui le Pape, chef de la chrétienté, n'a pas la liberté d'ordonner une procession dans la métropole du catholicisme ! »

La *Voce della Verita* a publié une lettre de M. Masotti, secrétaire de la junte liquidatrice des biens ecclésiastiques, communiquée par voie d'huissier. Il s'agit de la démolition de trois églises. La lettre est fort longue. Naturellement M. Masotti trouve que la *Voce* a tort et que la junte a raison. Il conclut par ces mots de Saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.*

La *Voce* répond très-bien à M. Masotti. A propos de la charité, qui est son dernier mot, elle lui dit : « C'est bien à vous, M. Masotti, de parler de charité ! Vous qui avez chassé de leurs cloîtres tant de moines, tant de religieuse ! Vous qui avez réduit les pauvres malheureuses bénédictines de Panisperna à un coin de leur maison et qui vous disposez à les mettre sur le pavé, pour rendre plus splendide le royal palais que vous faites au chimiste Canizzari. » Ce M. Canizzari est un sicilien, sénateur, qui est venu inventer la chimie à l'université nationale de Rome.

Le Saint Père, ayant à cœur l'éducation chrétienne des enfants du peuple, ouvrit, il y a déjà bien des années, un asile, où sont admis aujourd'hui environ cent enfants voués aux travaux agricoles et aux métiers de tailleurs, de cordonniers, de serruriers, spécialement pour le service de la communauté.

Le terrain fut acheté avec l'argent personnel du Pape, le bâtiment de l'asile fut construit avec le même argent.

Or, aujourd'hui le gouvernement demande avec beaucoup d'autorité, en fixant un terme, d'en avoir la surveillance. On ne saurait dire combien cette disposition a affligé le cœur du Saint Père.

La Révolution ne s'arrête pas dans ses attaques contre l'Église de Dieu. Comprenant que la vie de cette grande œuvre de Notre-Seigneur est dans le Souverain-Pontife, elle organise chaque jour contre lui de nouveaux complots.

Une machination nouvelle des sectaires vient d'éclater. Tuer le Pape, supprimer la papauté, n'est pas œuvre facile ; les siècles y ont travaillé, les tyrans aussi, et les siècles ont passé, et les puissants de la terre s'y sont usés.

Et cependant, ceux qui se sont attaqués depuis le commencement à Pierre et à ses successeurs, n'étaient pas toujours de minces ennemis, et ils ont su remplir tous les jours de leur règne de persécutions et de supplices. Après tant de tentatives échouées, il restait un moyen de ruiner ce que Dieu a fait. Le Pape résiste à tous les assauts violents ; la Révolution a décidé qu'il fallait employer des moyens qui, pour paraître moins tyranniques, n'en seraient pas moins funestes, s'ils venaient à réussir. Devinerait-on le plan nouveau des sectaires ? Ils veulent faire élire le Pape futur par le suffrage populaire. Voilà longtemps qu'ils parlent de l'élection du successeur de Pie IX. Remettre au peuple, et à quel peuple ! l'élection du Souverain-Pontife ! n'est-ce pas vouloir appliquer à la sainte Église de Dieu le principe le plus subversif de la Révolution, et par conséquent révolutionner l'œuvre surnaturelle de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Le suffrage universel devenant la loi de l'élection du Souverain-Pontife ! On sait trop bien ce qui serait réservé à l'Église de Dieu de désolations et de tempêtes, si ce dessein pouvait recevoir un commencement d'exécution. Que le gouvernement italien, poussé, dit-on, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, par les révolutionnaires allemands, ose se déclarer l'inspirateur de cette théorie étrange, et il ne tardera pas à voir éclater contre lui l'indignation du monde catholique. Jamais les chrétiens, d'un pôle à l'autre, ne consentiraient à reconnaître, pour le Vicaire de Jésus-Christ et le pasteur de leurs âmes, je ne sais quel pontife d'aventure, soi-disant investi par le vote de quelques intrigants ou de quelques misérables grossièrement trompés, de la puissance surnaturelle de lier et de délier, de définir et de conserver la doctrine, et de gouverner l'Église de Dieu.

Les organes de la presse anti catholique entourent inutilement de restrictions hypocrites, ménagées avec art pour ne point effaroucher trop vivement les consciences, le projet dont nous venons de parler. Dieu saura montrer à ces pervers qu'il prend toujours soin de son œuvre, et ne permettra jamais que le Père de la chrétienté soit l'élu d'un cercle d'agitateurs, ou le préféré d'un club révolutionnaire.

Le projet d'abattre les deux tours de la Porte du Peuple pour ouvrir deux passages aux piétons est décidé. Ces passages auront sept mètres de largeur. L'exécution de ce projet paraissait indispensable depuis longtemps ; elle est justifiée par ce que l'on voit tous les soirs et surtout les dimanches à cette porte, où les gens sont exposés continuellement à être roués. Les deux tours ne sont point regrettables, leur démolition augmentera la largeur de la place extérieure.

ORDINATIONS.

Le 15 d'août dernier, notre ancien camarade, Mr. J. B. St. Onge, recevait, des mains de son Évêque Mgr. de St. Hyacinthe, l'ordre sacré de la Prêtrise.

Le 3 du courant, à la Cathédrale de St. Hyacinthe, un autre Zouave, M. F. X. Lachance, passait dans les rangs des Prêtres de J. C.

LES SOIRÉES DU CASINO,

OU

DISCUSSION SUR LE SYLLABUS.

HUITIÈME SOIRÉE.

LE PRÉSIDENT.

Désirant interrompre le moins possible le fil des idées au point intéressant où notre étude est rendue, je m'abstiens de faire aucune remarque en ouvrant cette séance. Je ne puis m'empêcher, cependant, mes chers camarades, de vous féliciter sur votre assiduité à suivre cette longue étude, et sur le bon esprit dont vous êtes tous animés pendant cette discussion. Il est vrai qu'on pouvait s'y attendre, en songeant que vous êtes des frères d'armes toujours fidèles à la belle devise de notre cher drapeau ; mais, il n'en est pas moins consolant de pouvoir le constater, comme je le fais en ce moment avec bonheur. Ce ne sera pas le moins agréable de nos souvenirs par la suite.—*Meminisse juvabit.*

LE CAPORAL THÉODORE.

Eh bien, Sergent, avouez donc, au moins, que le *Syllabus* a bien peu d'importance pour la masse des simples fidèles qui n'en ont jamais entendu parler.

LE SERGENT CHARLES.

Qu'en savez-vous, Caporal ? Qui sait si un grand nombre de fidèles ne sont pas scandalisés d'apprendre que des "messieurs bien éduqués" se font tirer l'oreille pour croire ce qu'enseigne Notre Saint-Père le Pape ?

Pensez vous que les Mandements des Evêques sur l'Encyclique et le *Syllabus* n'ont produit aucun effet sur la masse des simples fidèles, comme vous dites ? Détrompez-vous, je vous prie. Tous ces pieux fidèles en ont une certaine connaissance qui leur suffit pour faire un acte de foi très-agréable au Dieu des petits et des humbles de cœur.

Oui, ces bons fidèles—et leur nombre est de beaucoup le plus considérable—croient tout simplement ce que "croit et enseigne la sainte Eglise," sans craindre le moins du monde que le Pape puisse se tromper ou les tromper. Aussi, ce sont ces petits qui profitent le plus de ce pain substantiel de la vérité. Ils laissent aux savants à examiner et à discuter, et ils disent avec l'humble Cananéenne : *Catuli edunt de micis quæ cadunt de mensa.* (1)

C'est ce qui faisait dire à Augustin, peu de temps avant sa conversion :—"Que faisons-nous, mes amis, avec toute notre science ? voyez ces bonnes gens qui vont écouter Ambroise, ils connaissent mieux que nous la science du salut, leur foi simple les conduit tout droit au Royaume des Cieux, et nous ! où allons-nous ?"

Or, cette foi simple des "humbles de cœur" repose sur un fondement solide, à savoir, la promesse de Jésus-Christ. Ces pieux fidèles savent fort bien que le Sauveur a dit à son Eglise enseignante : *qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise*. Ils croient donc comme le Pape, parce qu'ils savent que le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ.

Mais les catholiques libéraux méprisent cette simplicité de la foi. N'est-ce pas l'esprit d'orgueil qui préside à leurs amères critiques des actes du Père commun des fidèles ? N'est-ce pas le démon de l'orgueil qui les porte à chercher la doctrine du salut dans la presse profane, dans des *Revue*s hostiles aux enseignements du Saint-

(1) Math. 15.

Siège, dans les écrits et les discours de ceux qui veulent faire plier l'Eglise à leurs vues politico-religieuses ?

N'est-elle pas aussi ridicule que criminelle la suffisance de ces adorateurs de l'"esprit moderne" qui semblent dire à Dieu, avec la satisfaction superbe du Pharisien :—"Je vous remercie de n'être pas comme les autres hommes. etc. . . ." Pauvres aveugles qui ne veulent pas croire à cet enseignement du Sauveur : "Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume des cieux comme un enfant, n'y entrera point" !

LE CAPORAL.

Encore une question, et j'ai fini de vous importuner. N'y a-t-il pas plusieurs propositions, condamnées par le *Syllabus*, qui regardent exclusivement certains pays, certaines doctrines politiques, et qui s'appliquent d'autant moins à nous Canadiens que nous sommes dans des conditions différentes, et que, d'ailleurs, l'Eglise n'a point de jugement à prononcer sur la politique ?

LE ZOUAVE AUGUSTE.

C'est bien le cas de dire : *in cauda venenum*. George n'avait pas tort de recommander au Sergent de se défier de la conversion de l'avocat du diable.

LE ZOUAVE GEORGE.

Ah ! vous voyez bien que je ne me trompais pas. *Nolite fieri*, c'est-à-dire, pour ceux qui ne savent pas le latin comme moi : ne vous y fiez pas.

LE ZOUAVE ALBERT.

Bravo ! George ; on voit bien que tu as dû être fort en élément.

LE ZOUAVE GEORGE.

Dam, on sait son latin, allez. Ça sert dans l'occasion ; aussi ça m'a bien servi en Italie.

LE ZOUAVE VICTOR.

Le brave innocent ! Est-il heureux !

LE SERGENT CHARLES.

Il se peut faire que plusieurs propositions regardent plus spécialement certains pays, mais qu'est-ce que cela prouve contre le *Syllabus* ? En est-il moins vrai que le *Syllabus* est un enseignement doctrinal qui s'adresse au monde entier ? Pourquoi ? parce que chaque proposition condamnée est une *erreur* de doctrine. Or, toute erreur de doctrine doit être regardée comme telle par tout pays, et rejetée comme contraire à la vérité qui est, et sera toujours la vérité, en Canada comme en tout autre pays.

Un catholique ne peut jamais s'arroger le droit de dire que telle ou telle proposition condamnée regarde uniquement les intérêts politiques, quand le Pape déclare qu'elle est dangereuse parce qu'elle compromet le bien spirituel des âmes et leurs intérêts éternels. Chaque fois que le Vicaire de Jésus-Christ condamne une doctrine, qu'elle soit politique ou non, personne n'a le droit d'aller à l'encontre de ce jugement porté par le Docteur infallible de l'Eglise sous prétexte que la politique s'y trouve intéressée. Dire que l'Eglise n'a point de jugement à prononcer sur la politique, c'est une de ces niaiseries qui fait lever les épaules. Qu'il me suffise de dire, *ex abundantia juris*, que tout législateur chrétien, prince ou peuple, sénat ou chambre, est le sujet spirituel du Pape, et que chaque fois que sa politique devient dangereuse ou nuisible aux intérêts religieux, au bien des âmes, le Pape, ce gardien fidèle des âmes, a le droit divin de dire : cette législation ou cette politique con-

tient tel ou tel principe faux : c'est une *erreur* contre laquelle le devoir de ma charge m'oblige de me prononcer et de dire *non licet*. Or, Pie IX n'a rien fait de plus, rien de moins, en condamnant les quatre-vingts propositions comme autant d'*erreurs*. Son unique politique est de sauver les âmes dont il a la garde—*pasce oves*—et par là il lui arrive, par surcroît, de sauver les peuples qui l'écoutent. N'est-il pas écrit : *veritas liberabit vos*? En condamnant les doctrines politiques anti-religieuses, le Pape travaille par là même à procurer le salut même temporel des peuples qui écoutent sa parole infaillible.

La Papauté n'eut jamais d'autre politique, quoiqu'on en dise.

Mais, pour comprendre cette vérité, il faut avoir la foi, une foi complète, absolue, et non une foi faible, vacillante, telle que celle des libéraux soi-disant catholiques.

Avec une telle foi, qui hésite ici, et s'arrête là, pour examiner si le Pape ne se trompe pas par hasard, on ne peut aucunement comprendre les actes du Pape qui ont la foi absolue pour mobile. Combien qui s'épuisent à deviner comment il se peut faire que le Pape, environné de périls et d'innombrables difficultés, ait osé lancer son *Syllabus*! Le motif de sa courageuse assurance est impénétrable à leurs yeux. Ils ne savent pas combien le Pape puise de force dans cette parole divine : *confirma fratres tuos*. Peur eux rien n'est plus incompréhensible.

Pourtant, ce sont souvent des hommes intelligents, d'une grande capacité dans les affaires de ce monde. Seulement ils oublient la principale, la suprême affaire du salut, *cæsi sunt, et duces caesorum!* (1)

Or, quoiqu'ils disent, quoiqu'ils fassent, quoiqu'ils écrivent contre l'enseignement du *Syllabus*, cet enseignement les dominera bon gré mal gré. Il vaincra leurs journaux, leurs livres, leurs tribunes, leurs clubs, leurs lois, leurs persécutions, leurs confiscations, leurs prisons; ils suscitera de nobles défenseurs, il aura ses apôtres et ses martyrs, et finalement il triomphera! Aveugles et insensés qui croient pouvoir donner le démenti au *non provalébunt!* (2)

Il y a encore une autre explication plus relevée à donner de cette secrète opposition au *Syllabus*, mais j'hésite à en parler. C'est une philosophie chrétienne qui déplaît à plusieurs, parce qu'elle n'est pas suffisamment comprise.

LE ZOUAVE AUGUSTE.

N'ayez pas peur, Sergent; votre philosophie ne nous fera pas reculer. Oubliez-vous donc la devise de notre drapeau : *Aime Dieu et va ton chemin*? Parlez donc avec confiance.

LE ZOUAVE HENRI.

Bravo, Auguste; en avant, Sergent.

LE SERGENT.

Au fait, vous avez raison, Auguste, et vous me faites rougir de mon hésitation. J'ai eu tort de douter, un moment, de l'esprit de foi des Zouaves du Pape. Voici donc ma pensée à ce sujet. St. Paul dit quelque part que l'*homme animal* ne comprend rien aux choses de Dieu. Pourquoi? C'est un effet du mystère du péché originel par lequel l'homme est si fortement enclin à l'erreur et au mal. Par une pente naturelle, il est porté à la désobéissance. Il s'en fait même un motif d'orgueil. Il décore ce mauvais penchant du beau nom d'*indépendance*. Selon lui, l'obéissance est l'indice d'un esprit

faible et étroit, qui ne sait pas user de la liberté et des droits de la raison humaine.

Par contre, la résistance à l'autorité est l'indice d'un *esprit fort*. Or, le *Syllabus* contrarie, de plusieurs manières, cette tendance naturelle de l'esprit humain, en condamnant des erreurs qui lui sont chères, et en exigeant la soumission aux doctrines contraires à ces erreurs. De là, résistance et refus d'obéir à cette loi gênante. Comment vaincre cet esprit du *vieil homme*, comme dit St. Paul?—Par l'obéissance.—Mais, cette obéissance, comment l'obtenir?—Par la prière, par les Sacrements, formant en nous l'*homme nouveau* qui obéit avec allégresse, à l'exemple de Jésus Christ "*obéissant jusqu'à la mort*."—C'est ainsi que les bons catholiques obéissent au Pape. C'est la voie du salut, et toute autre conduit à la mort éternelle.

LE ZOUAVE VICTOR.

Ce langage mystique est fort beau, sans doute; mais, bien des gens diront que c'est une folie d'agir de la sorte.

LE SERGENT.

Oui; mais c'est la *folie de la Croix*.—C'est la folie de quinze millions de martyrs;—c'est la folie des plus beaux génies;—c'est la folie d'illustres guerriers, d'un St. Sébastien, d'un St. Maurice, commandant les dix mille braves de la Légion Thébaine passés au fil de l'épée pour avoir préféré obéir à Dieu plutôt qu'à César;—c'est la folie d'un Charlemagne, d'un St. Louis, de Jeanne d'Arc, d'un St. Bernard, d'un St. François de Sales, d'un St. Vincent de Paul, etc.;—c'est la folie de nos valeureux pères qui ont colonisé cette Province catholique, des Pères Brébœuf, l'Allemand et de centaines d'héroïques Missionnaires;—c'est la folie de nos Evêques et de nos Prêtres si dévoués au Saint-Siège;—enfin, c'est notre folie, à nous Zouaves du Pape, qui nous a fait voler au secours de Pie IX, pour la cause duquel nous étions prêts à verser notre sang et à mourir au champ d'honneur. Qui peut rougir de cette folie?

LE ZOUAVE GEORGE.

Vive l'obéissance!

LE SERGENT.

Et notez, mes amis, que cette obéissance n'exclue pas l'examen approfondi des motifs. C'est précisément ce que nous faisons dans cette étude sur le *Syllabus*. Nous n'étudions pas pour savoir si nous devons obéir, mais pour mieux connaître les raisons de notre obéissance. C'est ce que l'Apôtre appelle *rationabile obsequium*. (1)

Remarquez encore, chers camarades, que je n'ai examiné, et encore bien imparfaitement, qu'un côté de la question. Si le temps le permettait, que n'aurais-je pas à dire sur les fruits si différents de l'obéissance et de la désobéissance!

N'est-ce pas l'obéissance qui a enfanté la civilisation chrétienne? N'est-ce pas la désobéissance qui a rempli le monde de calamités sans nombre? Est-ce parmi les obéissants ou parmi les désobéissants que se trouvent les vrais amis du pauvre peuple, des veuves, des orphelins, des infirmes, des malades, et de tous ceux qui souffrent?

D'où sont venus les épouvantables désastres de notre ancienne mère-patrie? N'est-ce pas l'œuvre des contempteurs de la grande loi de l'obéissance, sans laquelle ni l'individu ni la société ne peut se sauver? Et cependant, ces prétendus indépendants se trompent grossièrement. Ils ne savent pas que, de toute nécessité, ils doivent obéir, et qu'ils obéissent en effet. Malheureusement, ce n'est pas à Dieu, mais à Satan. Car, toute leur liberté consiste à choisir entre Dieu et Satan, aucune créature ne pouvant s'affranchir de la grande loi de

(1) Math. 15.

(2) Math. 16.

(1) Rom. 12.

l'obéissance. Les Sociétés comme les individus doivent obéir bon gré mal gré, par amour ou par crainte, toute loi humaine n'étant qu'une conséquence de la loi divine de l'obéissance imposée à l'homme par le Créateur. Tout cela est élémentaire, et n'a pas besoin de démonstration. Donc, la prétendue indépendance des libres-penseurs et des libéraux, n'est que mensonge et illusion. Hélas! un jour viendra—*dies iræ..... et amara valdè*—où, reconnaissant trop tard leur erreur, ils s'écrieront avec désespoir: *Nos insensati!..... Ergo erravimus*, etc..... (1)

LE ZOUAVE JOSÉ.

Nul doute que cette doctrine ne soit fort édifiante, mais ne vous semble-t-il pas, camarades, que le Sergent Charles empiète beaucoup sur les fonctions de notre Annoncier? Encore un peu, et j'allais m'endormir, preuve que le Sergent était tombé dans le genre sermonaire. N'empêche que je ne suis pas peu satisfait de moi même, car c'est bien le premier sermon auquel j'assiste sans m'endormir.

LE ZOUAVE VICTOR.

Basta! Basta! quel toupet!

LE ZOUAVE HENRI.

Allons! il ne faut pas trop en vouloir à notre brave José. Je sais, moi, qu'il ne dormait pas sur les remparts de Rome quand les boulets piémontais pleuvaient sur nous comme la grêle. Il y faisait le coup de fusil avec le même sang-froid et le même laisser-aller avec lesquels il se plaît à taquiner notre savant Sergent. Et puis, après tout, j'estime qu'il ne doit pas y avoir grand mal à sommeiller un peu pendant le sermon. Autrement, on n'en verrait pas tant faire l'oraison de Saint-Pierre, non seulement dans les bancs de la nef, mais même dans les stalles du sanctuaire, soit dit *salva reverentia*.

LE ZOUAVE GEORGE

Il me semble que les camarades dansent sur une mauvaise corde.

LE PRÉSIDENT.

Rassurez-vous, George; je vais rompre la corde en levant la séance.

LE SERGENT.

Si le temps le permettait, je pourrais administrer immédiatement un excellent remède à notre brave José, et calmer en même temps les scrupules de notre ami George. Mais, notre digne Président ayant témoigné le désir de clore cette séance, il leur faudra attendre à notre prochaine réunion.

LE PRÉSIDENT.

Je lève donc la séance, bien convaincu que nous ne perdrons rien pour attendre.

(1) Sap. v.

NAISSANCE.

Le 29 juin, M. Alph. Couture, ancien Zouave Pontifical, est devenu père d'une fille.

MARIAGES.

Le 1er août, à la Cathédrale de Montréal, M. Chs. Olivier Caron, ancien sergent d'armes aux Zouaves Pontificaux, à Delle Eugénie Fautoux, de Montréal.

Le 4 du courant, à la Cathédrale, de Montréal, Mr. S. Alphonse Paré, ancien Sergent aux Zouaves Pontificaux, à Demoiselle Anna Lupierre, de Montréal.

Le 11 du courant, à Sorel, M. Alfred Francoeur, ancien Caporal aux Zouaves Pontificaux, à Delle. Olivine Bauchemin, de Sorel.

DÉCÈS.

À la Petite Rivière St. Charles, le 10 Août, est décédée Marie Alice, âgée de 7 mois et demi, quatrième enfant de Mr. Alphonse Bédard, ancien Zouave Pontifical.

ANNONCES.

J. G. W. MCGOWN
AVOCAT
No. 23 RUE ST. VINCENT No. 23
MONTREAL.

CEUVRE DES VIEUX PAPIERS.

AU PROFIT DU DENIER DE ST. PIERRE.

On recevra avec reconnaissance tous les vieux papiers, vieux livres et cartons au Casino, 31 Rue Côté. Le port sera payé pour tout ballot au-dessus de 100 livres.

ADRESSER AU GÉRANT DU CASINO,
31 Rue Côté,
MONTREAL.

LE "CRUSADER",
Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.

Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pio IX.

Au "Casino" ou au
No. 291 rue Dorchester, Montréal. }

"THE CRUSADER",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.

Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address "Casino" 31 Côté Street or }
291 Dorchester St., Montréal. }

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION

FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy
Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW-YORK.

JOHN D. KELLEY, Jr., Chairman.

JOHN McANERNEY, Jr., Recording Secretary.

HAROLD HENWOOD, Corresponding Secretary.

PATRICK FARRELLY, Treasurer.

The object of this Association is to afford aid to the wounded, or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders, who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority, fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and acknowledged, publicly or privately, according to request. They may be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

ANNONCES.

L. P. HEBERT,
ARTISTE, SCULPTEUR, DESSINATEUR,
EXÉCUTANT
STATUES, BUSTES ORIGINAUX,
PORTRAITS AU CRAYON,
7,—RUE SAINT DOMINIQUE,—7,
MONTREAL.

A. G U Y
NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
MONTREAL.

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

HERMENEGILDE FORTIER,
H. C. S.,
No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTREAL.

ONÉS. AUGER,
H. C. S.,
No. 122—RUE CRAIG,—No. 122,
MONTREAL.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
De la Société Cabana & Chagnon,
SHERBROOKE, P. Q.

J. P. MARION
NOTAIRE
34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

A. PICHE,
MÉDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTREAL.

J. H. GUILLET,
CONSTABLE,
No. 56 Central Street, room 6
LOWELL, MASS.

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY"
QUEBEC.

INFIRMERIE DE CHEVAUX

ETABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE

J. A. COUTURE

Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

ANNONCES

"JOURNAL DES TROIS-RIVIERES"
Journal Catholique
GEDEON DESILETS
REDACTEUR-PROPRIÉTAIRE
Bi-hédomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
ST. HYACINTHE.

ELIE D. BRUNELLE
MERCIER ET ÉPICIER
VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

A. A. FORGET
AVOCAT
HAM SUD, P. Q.

ARISTIDE CHAMPAGNE,
MÉDECIN,
ST. ANICET.

P. A. ALLARD,
MÉDECIN,
No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTREAL.

L. M. BRUNET
MÉDECIN
SALABERRY DE VALLEYFIELD
P. Q.

N. J. PINAULT
DOCTEUR EN MÉDECINE
RUE SAINT GERMAIN
RIMOUSKI.

EDWIN HURTUBISE
Agent pour le Département Français Assurance Royale,
MONTREAL.

EMERY PERRIN,
DE T. & E. PERRIN,
MARCHANDS,
HULL, PROVINCE DE QUÉBEC.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

THEODORE SAUVAGEAU
MARCHAND A COMMISSION
58, RUE ST. FRANÇOIS XAVIER, 58,
MONTREAL.

P. ACHILLE BOURGET
ÉPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.

Ch. Champagne